VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 31 août 2018

SUD OUEST

Charente Libre

Le bilan

Chaleur: un été 2018 record

Les relevés officiels de Météo France le confirment: cet été 2018 est le deuxième plus chaud de l'histoire après 2003 et sa canicule meurtrière. On a enregistré 2°C de plus que la normale et les fortes températures ont duré plus que d'ordinaire avec une vague de chaleur exceptionnelle sur l'ensemble du pays du 24 juillet au 8 août. Météo France souligne également des records de froid battus localement pour un mois d'août avec - 0,9°C à Mourmelonou 0,9°C à Reims le 26 août.

L'infographie

Ces dix objets qui vont disparaître d'ici 10 ans

1 Les télécommandes

Plus de 5 milliards d'objets connectés sont en circulation dans le monde.

Les estimations prédisent que d'ici à 2022, on dénombrera plus de 500 objets connectés par foyer.

Cela laisse à penser que la télécommande classique est vouée à disparaître de notre quotidien.

2 L'argent liquide

En France, les consommateurs restent attachés à l'argent liquide. Plus de 99% des Français l'utilisent, dont 26% au quotidien. Néanmoins, une hausse de 7,4% de transactions assurées par CB a été enregistrée entre 2015 et 2016.

3 Les clés

Les clés classiques devraient également être vouées à disparaître, au profit de cartes sim, de scanneurs d'empreinte digitale ou de la rétine.

4 Les mots de passe

Dans le futur proche, les mots de passe seront remplacés par des technologies similaires aux clés modernes. Nos appareils et comptes seront protégés par la reconnaissance faciale, vocale, digitale ou par la rétine.

5 Les tableaux en ardoise et les craies

Selon le site du gouvernement, 100% des collégiens et enseignants devraient être équipés de tablettes numériques et de ressources pédagogiques digitales dès la rentrée 2018.

6 Les distributeurs automatiques de tickets de transports

L'industrie des transports s'adapte, se modernise et se digitalise. Grâce aux tickets en ligne pour smartphone et des QR-codes, les tickets imprimés sont voués à disparaître.

7 Les lettres et les documents en papier

En Europe, la France se situe à la 13e place parmi les plus gros utilisateurs d'emails. 76% de nos concitoyens envoient quotidiennement des courriers électroniques.

8 Les chargeurs

Grâce aux nouveaux standards Qi, les téléphones portables pourront être chargés sans fil, par induction.

9 Les taxis classiques

Des taxis autonomes, sans chauffeur, devraient transporter les visiteurs lors des Jeux olympiques de 2020 au Japon et à Singapour.

10 Les interrupteurs électriques et régulateurs de chauffage

D'ici à 2020, la domotique changera la manière dont nous vivons et 15% de tous les objets seront connectés, avec une tendance à la hausse.

Source : News Informatique / août 2018

INFOGRAPHIE CL

■ Les stations-services de Charente ne sont pas en bonne santé ■ Les pompistes indépendants se font rares ■ D'anciennes stations découvrent une nouvelle vie avec certaines réhabilitations.

Les jours de la station-service de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny à Angoulême sont comptés. Elle fermera le 30 septembre. Photo Majid Bouzzit

Le gros coup de pompe des stations-services

Salomé RAOULT
s.raoult@charentelibre.fr

«*J'avais l'habitude de venir ici très régulièrement. C'est à côté de chez moi et de mon lieu de travail. C'est très dommage que la station ferme*», se désole une cliente, Corinne Garell, à la station-service Total avenue De-Lattre-de-Tassigny près de la gare d'Angoulême. La station fermera le 30 septembre prochain. «*Tout le monde va se retrouver à la station entre L'Houmeau et Gond-Pontouvre. Si aucun aménagement n'est fait, ça va être le bazar*», renchérit François Miquel, un habitué des pompes de l'avenue de la gare.

En Charente, les stations-services se meurent. La concurrence est rude. À Confolens, la fermeture est très récente. La station indépendante de Jean-Pierre Dumas-Delage, avenue du 8-Mai-1945, a baissé le rideau en juin dernier. «*C'est dommage pour nos habitants. Mais ça ne m'inquiète pas. Il faudra juste savoir ce que va devenir cet établissement placé à un endroit stratégique*», constate Jean-Noël Dupré, maire de Confolens. La commune compte toujours de deux stations: une à Intermarché, une autre au garage Peugeot.

> J'avais l'habitude de venir ici régulièrement. C'est à côté de chez moi et de mon lieu de travail.

> Je ne veux pas faire du libre-service, je veux encore exercer mon métier.

Une fermeture imminente pour Angoulême, récente pour Confolens, mais pour d'autres villages charentais, ces stations ne sont plus depuis des années. À Sigogne, celle de la route de Rouillac n'existe plus depuis sept ans. «*Tous les petits villages se meurent, mais on s'adapte, les logiques évoluent*», lâche, fataliste, Madeleine Treuiller, 91 ans, qui habite depuis 1963 devant cette station qui cherche un acheteur depuis un an et demi. Le projet serait de créer une station de lavage pour voitures, selon Madeleine Treuillet. «*On est obligé d'aller à Jarnac pour faire les courses, donc on fait les deux en même temps, ce n'est pas si grave*», souligne Jacqueline Brisson, 78 ans, habitante de Sigogne. Se déplacer oui, car 60 % des stations-essence se concentrent dans les grandes et moyennes surfaces.

À Jarnac, au moins quatre stations ont cessé leur activité depuis une dizaine d'années. Seules trois résistent: Intermarché, Super U et Total Access. Chez Super U, le service à la pompe n'existe plus depuis 2010 avec le passage au libre-service 24 heures sur 24. «*Les clients ont râlé au début car ça changeait leurs habitudes, mais maintenant ça fonctionne très bien, on fait plus de chiffre*», souligne Corine Barthélémy, chef du magasin. La responsable ne manque tout de même pas de préciser que «*c'est dommage car on perd tous ces petits services, on cherche uniquement la rentabilité si on veut perdurer*».

«Je ne suis pas compétitif»

La rentabilité est un sérieux problème pour les pompistes encore indépendants, peu nombreux. «*Je ne suis pas compétitif. Les clients prennent pour 10 euros d'essence juste pour pouvoir aller faire le plein ensuite chez Intermarché situé à 12 kilomètres de là*», soupire Jean-Marie Lacoste, pompiste à Aubeterre-sur-Dronne. Sa station a ouvert en 1967. Propriétaire depuis 1991, il sert encore chaque client à la pompe. «*Je ne veux pas faire du libre-service, je veux encore exercer mon métier*», soutient Jean-Marie Lacoste qui explique «*ne pas sortir un salaire*» de son activité.

La marque Avia, du groupe Picoty, est consciente de ces difficultés. «*On vend moins de volume car les voitures consomment moins, donc la consommation baisse et les coûts de mise aux normes coûtent souvent trop chers pour les indépendants*», explique Franck Chenu, le directeur commercial. Le groupe Picoty tente de ne pas pénaliser les ruraux, plus touchés par ces fermetures, en aidant administrativement les collectivités qui souhaitent réimplanter une station sur leur territoire.

Si les indépendants ont dû mal à survivre, la santé de ceux rattachés à un groupe n'est pas meilleure. «*Les gens n'ont pas d'argent. C'est très rare qu'ils fassent un plein complet maintenant, ils préfèrent venir plusieurs fois par semaine*, constate Patrick, gérant depuis dix ans d'une station Total Access. *Heureusement qu'on a une boutique Total à côté, car l'essence seule ne suffirait pas.*» Le responsable voit son chiffre d'affaires diminuer à cause des travaux sur sa route d'accès.

Malgré nos relances, Total n'a pas souhaité répondre à nos questions concernant ces fermetures.

Pour Franck Chenu, elles sont liées à plusieurs facteurs: «*Les grandes surfaces proposent des prix plus accessibles qui mettent en péril les indépendants. Dans les zones rurales, les pompistes qui partent à la retraite peinent à trouver des repreneurs. Cette déperdition en stations-services est dans la même logique que la fermeture des commerces et des services dans les villages.*»

Des stations transformées

Pour certaines stations-services qui ont baissé leur rideau, une deuxième histoire a commencé. Sylvestre Beauzethier habite dans l'ex-station Total, avenue du Général-Leclerc à Jarnac, depuis dix ans. «*Les pompes, ouvertes en 1959, ont fermé en 2006. Total avait tout dépollué quand j'ai acheté en 2008*, explique le passionné de voitures. «*J'ai ajouté deux fausses pompes à l'entrée de chez moi pour ne pas oublier l'esprit de ce lieu*», s'amuse Sylvestre Beauzethier.

Aux Planes, à Saint-Yrieix, Jean-Marie Flahaut a acheté une station il y a trois ans. Des pneus et des friches y avaient élu domicile. Il l'a transformée en pépinière et en point de vente de fruits et légumes. «*Il y a 15 000 voitures qui passent chaque jour sur cette route de Royan. L'activité marche très bien*», se félicite l'homme de 72 ans.

> Les clients prennent pour 10 euros d'essence juste pour pouvoir aller faire le plein ensuite chez Intermarché situé à 12 kilomètres de là.

Le chiffre

97 Dans les années 80, on comptait 40 000 stations-services en France. Fin 2017, il n'y en avait plus que 11 147, dont 97 dans le département de la Charente. Aujourd'hui, 90 % des consommateurs particuliers sont à moins de 25 minutes de voiture pour trouver du carburant.

À Confolens, la station-service est fermée depuis juin dernier. Le futur du site n'est pour l'instant pas planifié, mais l'abandon est inenvisageable pour le maire. Photo F. G.

Les Mob's16 dans les starting-blocks

50 mob's prendront demain le départ du premier rallye interentreprises charentais à mobylette. 120 km de fun et une arrivée en apothéose à Carat.

L'agence de communication Agence 42 a préparé sa mob' pour participer au premier rallye Mob's16 demain. Photo Renaud Joubert

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Vous êtes un peu nostalgique de votre première mob'? Vous trouvez que les routes charentaises actuelles manquent du vrombissement d'un bon vieux 101 ou 103? Il suffira de vous poster au bon endroit demain pour voir passer une horde de mob's retapées et customisées aux couleurs d'entreprises charentaises.
Le premier Mob's16, rallye inter-entreprises à mobylette, partira à 8h30 de la mairie d'Angoulême direction Cognac, avant de rentrer à l'Espace Carat pour une grande soirée animée.

«Un moyen sympa de dynamiser l'économie»

C'est en voyant une vidéo sur «Les Meules Bleues» organisées chaque année en Vendée qu'Annyck Andrieux, la présidente de l'association Développement Réseaux 16, qui organise chaque année le Forum de l'emploi à Carat, a eu le déclic: *«Il faut qu'on fasse la même chose en Charente.»*
De son dynamisme à toute épreuve et de sa capacité à bien s'entourer, notamment de Daniel Braud, le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Charente, mais aussi de la chambre de métiers, de la ville d'Angoulême, du Département, est né ce nouvel événement charentais. *«C'est un moyen sympathique de dynamiser l'économie»*, assure Daniel Braud.
Et l'idée a tout de suite fait mouche. Soixante-cinq entreprises ont répondu à l'appel, comme l'agence de communication Agence 42, installée rue de Bordeaux à Angoulême, qui n'a pas hésité une seconde à se lancer dans l'aventure. *«Parce que c'est cool!*, sourit le gérant, Benjamin Ribano. *Et puis c'était une excuse pour racheter une mob*, confie-t-il. *L'occasion aussi de monter un projet à part, avec l'équipe. Chacun a fait une petite part du boulot. Nous, on est allés chercher la mob à Floirac en Gironde. Deux autres l'ont démontée, les graphistes ont créé un design, et on a fait customiser les pièces par H Custom.»*
Demain, chacun d'eux fera une partie du parcours. Les autres suivront dans l'une des deux voitures-balais, comme l'exige le règlement de l'événement. *«Les équipages, de sept personnes, doivent être autonomes en cas de panne*, explique Annyck Andrieux, qui se réjouit du succès de cette première édition. *Des entreprises se sont même rassemblées pour former des équipages comme Axa L'Isle-d'Espagnac et l'agence de communication Centaure à Agris, qui rouleront avec et pour l'association Les Enfants du soleil. C'est aussi ça le but, créer du lien et faire découvrir le territoire.»*

Food trucks, concert et feu d'artifices à Carat

Les mob's feront un premier stop à Bassac vers 10h30, puis les participants pique-niqueront dans le parc des Pierrières, à Châteaubernard, vers 12h30. Un autre stop est prévu vers 15h15 à Bouteville où ils grimperont sur la terrasse du château. Dernier arrêt en musique à Saint-Simeux vers 16h15 avant de passer la ligne d'arrivée à Carat vers 18h30.
Là, seront installés six food trucks, des tables, des chaises. Une banda et le magicien Loïc Larrazet animeront la soirée ouverte à tous. Il faudra en revanche débourser 15 € pour assister à la remise des prix et au concert du groupe charentais Angel Face (gratuit pour les moins de 12 ans). Un feu d'artifice viendra clore la journée vers 23 heures.

55 680 Charentais à la rentrée

Le recteur de l'académie de Poitiers a tenu sa conférence de rentrée hier. Dédoublement des CP et CE1, personnalisation des parcours, plan choral et mercredi, voici les grandes lignes.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Armel de la Bourdonnaye s'apprête à vivre «une rentrée sereine». Photo Quentin Petit

Pour sa première rentrée en Charente, lundi, le recteur de l'académie, Armel de la Bourdonnaye, aura 55 680 élèves charentais dans son cartable. C'est 110 de moins que l'an passé. La rentrée de l'an II de l'ère Macron comporte des nouveautés dont il a donné les grandes lignes hier lors d'une conférence de presse à Poitiers. Pierre angulaire: la personnalisation des parcours au lycée, inhérente à la réforme du bac. Dès cette année, la classe de seconde se transforme. Les élèves débuteront par un test numérique de positionnement en maths et en français pour connaître leurs acquis et mettre en place un accompagnement personnalisé qui mettra l'accent sur les maths et la maîtrise de l'expression écrite et orale.

Autre nouveauté: le renforcement des temps d'orientation avec deux semaines dédiées pour les terminales et le renforcement du rôle des profs et des psychologues de l'Éducation nationale au sein des établissements. Faut-il y voir une menace pour les centres d'information et d'orientation (CIO)? Ils craignent pour la survie de leurs structures depuis que la compétence de l'information sur l'orientation a été transférée aux régions (*CL* du 5 juin). *«Nous n'avons pas d'instruction de fermer en totalité les CIO, mais on réorientera les moyens*, répond le recteur. *Ce n'est pas inutile d'avoir des CIO en ville car ils permettent de toucher un public différent, mais l'orientation doit se faire au plus près des élèves.»*

Développer les chorales

En primaire, le dédoublement des classes en zone prioritaire initié l'an passé se poursuit. Les écoliers de CP qui en bénéficiaient à Angoulême et Soyaux arrivent en CE1, ce qui entraîne la création de sept classes de plus dans ces écoles. Dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP) Jean-Michaud à Roumazières et Claude-Boucher à Cognac, les CP dédoublés font leur apparition, ce qui représente six sections supplémentaires. À Angoulême, l'école Jules-Ferry expérimentera un «dispositif inclusif d'autorégulation» pour les élèves autistes. Il s'agit de leur permettre de suivre une scolarisation en milieu ordinaire, accompagnés de professionnels. Sur le volet du handicap, l'académie annonce par ailleurs avoir créé 347 nouveaux postes d'accompagnants.

Le ministre de l'Éducation nationale souhaite développer les chorales sur le temps scolaire. Dans 25 collèges de Charente, les élèves pourront donc choisir un cours de chant choral (72 heures par an) dès septembre. La rentrée se fera en musique dans les secteurs d'éducation prioritaire grâce à un artiste parrain. À Angoulême, le chanteur guitariste Miss Shapefinger donnera un mini-concert le 3 septembre au matin à l'école primaire Alain-Fournier et Albert-Uderzo l'après-midi. À Soyaux, le chanteur-guitariste Julien Birot, du groupe Captain Parade, se produira le matin à l'école Jean-Monnet et l'après-midi à Célestin-Freinet.

Un «plan mercredi»

Les collèges du département compteront aussi cinq classes bilangues de plus et devront poursuivre la mise en œuvre de l'opération «devoirs faits», seulement suivie par 24 % des établissements de l'académie. Cette rentrée sonne aussi l'apparition du «plan mercredi» pour proposer des activités périscolaires et du renforcement de la lutte contre le harcèlement.

Hasard du calendrier, cette conférence de presse tombait le lendemain de l'annonce par Jean-Michel Blanquer, le ministre, de sa volonté d'évaluer les collèges et lycées. *«C'est un outil de démarche qualité pour les aider à progresser, se comparer d'une année sur l'autre»*, souligne le recteur. La porte ouverte à la mise en concurrence des établissements? Non, assure l'intéressé. *«Des classements avec la meilleure prépa scientifique par exemple existent déjà.»*

Quatre jours pour 64 % des élèves

Une même académie mais deux philosophies. D'abord celle du nord, en faveur du maintien aux 4,5 jours de classe, mis en place avec les temps d'activité périscolaire en 2014. Dans les Deux-Sèvres, 35 % seulement des communes ont choisi de passer à 4 jours (soit 26 % des enfants), 32 % dans la Vienne (11 % des écoliers). Ensuite, il y a le sud du territoire. En Charente, 83 % des communes sont repassées à 4 jours, soit 64 % des élèves. Chez nos voisins de Charente-Maritime, la tendance est plus forte encore: 91 % des écoliers auront classe 4 jours. Dans notre département, 34 communes ont choisi de maintenir les 4,5 jours. Parmi elles, trois (Saint-Ciers, Gensac et Mouthiers) suivent un cadre dérogatoire, qui donne la possibilité d'organiser les journées de travail un peu différemment. Enfin, Sireuil, Ruelle et La Couronne adoptent des rythmes différents en maternelle et primaire.

Le chiffre

74 C'est le nombre d'élèves de l'académie qui restent encore sans affectation dans la plateforme Parcoursup. *«On arrivera à tous les caser dans l'académie d'ici la rentrée dans des formations qui correspondent le plus possible à leur profil»*, assure le recteur qui rappelle que Parcoursup n'a pas *«d'objectif quantitatif de casage»*.

■ Le festival des arts de rue démarre dès 9 heures, demain à Cognac ■ Pour profiter au maximum du week-end, CL propose trois parcours ■ Que l'on soit en famille, en couple ou entre amis.

Coup de Chauffe, c'est à la carte!

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Les pâtes de «Pasta I basta !» seront préparées demain pour le banquet, dimanche à midi, rue d'Angoulême. Photo Magali Larno

Deux jours de spectacle non-stop! Coup de Chauffe revient demain à Cognac... et il ne faudra même pas attendre l'après-midi - comme c'est le cas d'habitude - pour en profiter. Cette année, le coup d'envoi du festival sera donné dès 9 heures dans le jardin public. Avec les mesures de sécurité, *«on a eu un espace donné»*, indique Stéphane Jouan, le directeur de L'Avant-Scène, qui pouvait s'étendre, auparavant dans toute la ville. Un temps donné également: 48 heures. *«On s'est posé la question: qu'est-ce qu'on va raconter dans cet espace et ce temps?»* Résultat: le week-end va être rythmé par les marqueurs d'une journée. Un petit-dej', d'abord, demain à 9h30 dans le jardin public. Avec la compagnie Dérézo, le café et les madeleines seront accompagnés de textes littéraires. Pour les lèvetard, une séance de rattrapage sera proposée à 11h30. Demain toujours, à 18h30, l'équipe de **«Pasta i basta !»** commencera aussi à préparer les pâtes pour le banquet du lendemain. À midi, dimanche, des dizaines de tables seront dressées rue d'Angoulême pour accueillir 250 à 300 personnes. Un banquet festif auquel chacun est invité à ramener sauce, olives et autres agréments...

«L'idée, ce week-end, c'est qu'on prenne notre temps, qu'on ne coure pas à droite à gauche», poursuit Stéphane Jouan. Prendre le temps de contempler **la Transumante** de Johann Le Guillerm, une structure composée de 160 carrelets de bois qui se déplacera entre le jardin public et le boulevard Denfert-Rochereau, demain de 11 h à 12h30 et de 15 h à 20 h. Prendre le temps de rendre visite aux artistes qui investiront un appartement de la rue Neuve-des-Remparts pour **«A freaky wedding in the empty shack»**. Dans leur cabane précaire, à partir de 14 h demain et jusqu'à 20 h dimanche, ils célébreront un mariage étrange. Et on pourra même passer les voir en pleine nuit.

Prendre le temps, demain, sur le coup de 23 heures, d'aller se trémousser avec **«Transbal express»**. *«On s'est dit, l'an dernier, qu'il avait manqué un moment pour se retrouver. Avec les compagnies, les équipes de techniciens, les spectateurs...»* Ce bal autour du monde, c'est la garantie que ce samedi ne se terminera pas *«en pétard mouillé»*.

À côté de ces incontournables, il y a évidemment moult propositions. Une vingtaine au total. Toutes gratuites, rappelons-le. CL a mis le nez dans la programmation pour vous proposer trois programmes, selon vos envies.

En famille

À Coup de Chauffe, certains spectacles restent réservés à un public averti. Mais il y a aussi beaucoup de propositions pour les enfants. Avec les bambins, la journée de demain commencera donc à 11 h par **«Du vent dans les plumes»**, place Jules-Ferry. Une version rue du Lac des cygnes, travaillée pour le jeune public. À 15 h, après un déjeuner ou un pique-nique en ville, on retournera sur la même place Jules-Ferry pour **«Le musée Bombana de Kokologo»**, du théâtre humoristique. Attention, c'est à partir de 8 ans. Pour les plus petits (et les plus grands aussi d'ailleurs), on profitera de l'après-midi, entre 15 h et 19 h, pour faire un tour dans **la 4L infernale** garée sur la place Jean-Monnet. 10 minutes de pure folie. On enchaînera à 19h30, avec **«Fleur»**, au théâtre de la nature. *«Une fable initiatique un peu décalée»* pas spécialement réservée aux enfants mais

largement accessible. Dimanche, rendez-vous dès 14 h au **Carrousel marin** (Photo E. Bourgeau). Dans le jardin public, le petit manège animé ne manquera pas de ravir les bouts de chou... comme il l'a fait lors des dernières Sarabandes. Le début d'après-midi sera aussi l'occasion de tester les jeux en bois, installés ici et là. On restera dans le coin pour assister à 16h15, au théâtre de la nature, au **«Rêve d'Erica»**, un conte qui utilise les langages du cirque. On terminera le week-end à 17h30, place François Ier, avec **«D-Construction»**, du hip-hop pour les enfants dès 5 ans.

Entre amis

Pas besoin de mettre son réveil aux aurores. Demain samedi, on commencera la journée avec **«Mademoiselle»**, à 10h30. Attention: il faut prendre son billet (gratuit) au point info, à l'entrée du jardin public. C'est d'ailleurs la condition pour connaître le lieu. À 17h30, cap sur le jardin public pour **«Titre définitif (titre provisoire)»**, un concert de magie mentale assez surprenant. *«Hors normes et pour tous»*, assure Stéphane Jouan. On rejoindra ensuite la place Jules-Ferry pour **«Le musée Bombana de Kokologo»**, donné à 19 h. Il s'agit de théâtre humoristique. Et on enchaînera avec **«C'est pas là, c'est par là»**, pour participer à la désinstallation collective de la Cie Galmae. Avant, bien sûr, d'aller danser au **«Transbal Express»** dans le théâtre de la nature.

Après une grasse mat'dimanche, on attaquera à 14 heures, dans la **4L infernale** de la Cie Tu t'attendais à quoi, place Jean-Monnet. À 16h15, place au cirque avec **«Le rêve d'Erica»** au théâtre de la nature. Et clap de fin à 17h30, place François-Ier, pour le spectacle de hip-hop **«D-Construction»** (Photo Ra).

En couple (ou en solo)

Hop, hop, hop...! Ce samedi, on ne se lève pas trop tard pour attaquer la journée avec le **petit-déjeuner**, servi au jardin public, à partir de 9h30, avec des morceaux de littérature. De quoi se mettre en jambes avant le spectacle **«Mademoiselle»**, donné à 10h30 et pour lequel il faut avoir pris son billet (gratuit) à l'avance, au point info situé à l'entrée du jardin public. Après avoir profité de la **Transumante** dans le jardin et sur le boulevard, on pourra se rendre à 16h30 dans la cour du musée pour **«Silence encombrant»**. Un spectacle sans parole lors duquel des humains et des objets sortent d'une benne à ordures. *«C'est extrêmement fort, à ne pas rater»*, juge Stéphane Jouan. On pourra enchaîner à 18h15 avec **«ÉJo N'ÉJo Bundi»** au kiosque à musique dans le jardin public. *«Du théâtre du réel»* pour les plus de 15 ans. La compagnie Uz et Coutumes a travaillé sur le génocide rwandais. Il s'agit du deuxième acte de ce travail. Une installation est visible en amont de la représentation. En soirée, on aura le choix entre **«C'est pas là, c'est par là»**, à 21h30, place d'Armes, une œuvre participative de désinstallation, ou **«Sangkhumtha Hope»**, de la danse, à 21h45, place François-Ier. Dimanche, entre les flâneries, on assistera à 14 heures à **«Parrêsia #2»**, place Jean-Monnet. Une recherche du Collectif Bonheur intérieur brut autour de l'écoute et de la parole libre. À 17h30, on pourra poursuivre **«Ten Chi Jin»**, un spectale mêlant danse et arts plastiques dans la cour de la bibliothèque. Yukiko Nakamura danse nue. *«C'est vraiment très intense.»*

Le chiffre

50 c'est le nombre de photos qui composent «Portraits vignerons», la nouvelle exposition proposée au Musée des arts du cognac (Maco), à découvrir partir du jeudi 13 septembre jusqu'à fin mars. Réalisée en collaboration avec l'association «Les Étapes du cognac», elle invite à se plonger au cœur du vignoble et du quotidien de ces viticulteurs portraitisés par le photographe Christophe Mariot, sur des petits textes signés de la rédactrice Marine Lasserre.

Commerce

Un manager à plein temps pour Cognac

Sébastien Garnier fait son retour à Cognac pour s'occuper des commerces après la communication et une parenthèse d'attaché parlementaire.

Photo archives CL

Il avait quitté son poste au service communication de la Ville pour rejoindre l'hiver dernier la députée Sandra Marsaud, comme attaché parlementaire. Une expérience qui a tourné court pour Sébastien Garnier, lequel réintègre aujourd'hui son corps d'origine et fait donc son retour à Cognac comme manager du commerce cette fois. Il travaillera à temps plein, sous la houlette de Danielle Jourzac, l'adjointe au maire en charge du secteur, avec pour objectif de relancer et dynamiser l'activité.
Il succède à Bojan Cymbal, recruté le 1er avril dernier par la municipalité pour mener cette mission dans le cadre d'un contrat alors partagé avec la ville de Saintes. Un passage qui n'aura été qu'un éclair pour ce spécialiste qui donnait pourtant satisfaction. La difficulté à partager son temps entre les deux cités a eu raison de son enthousiasme. Il a choisi finalement de rejoindre Saintes pour occuper cette fonction à temps complet.

CHÂTEAUBERNARD

Six aînées en visite chez l'artisane Nathalie Gaborit

Six résidentes de la maison de retraite Les Jardins de Louise ont participé à une sortie détente samedi.
Accompagnées d'Alexandra, leur animatrice, elles se sont rendues à Saint-Brice pour visiter la boutique de Nathalie Gaborit qui fabrique des objets en bois. Elles ont pu admirer son travail d'artisane, dont des jeux en bois naturel et de préférence en essences locales, cerisier, noyer, chêne, orme...
La visite s'est poursuivie dans l'atelier, entre machines et planches de bois en attente. Très intéressées, les aînées ont posé de nombreuses questions à Nathalie Gaborit, qui s'est plu à expliquer son travail. Une visite conclue autour d'un bon goûter en toute convivialité!

Les résidentes de la maison de retraite ont posé dans la boutique après la visite de l'atelier de l'artisane. Photo CL

L'image

Le cluster fait le plein

Quelque 150 personnes, des viticulteurs, chefs de domaines, responsables R & D de maisons de négoce... ont participé hier soir, au Castel de Châteaubernard, au 6e rendez-vous de l'innovation organisé par le cluster Inno'vin en partenariat avec le Bureau national interprofessionnel du cognac (Photo G. B.). Une rencontre qui se déroulait sur le thème des nouveaux outils disponibles pour la prévision de récolte. Avec témoignages à l'appui et présentation de matériel. Ces rencontres ont été lancées en 2016. *«Au départ, il y avait 70 personnes. Mais ça prend de l'ampleur»*, se réjouit Nathalie Nga Mengue Vallet, chargée de mission développement pour le cluster Inno'vin. Un réseau basé à Bordeaux, qui compte quelque 160 adhérents, dont 38 en Charente et Charente-Maritime. Prochain rendez-vous en décembre.

Meukow s'engage auprès des enfants du Népal

La maison de négoce prépare une expo de photos d'enfants du Népal à voir dès le 4 septembre. Des clichés à acquérir pour la bonne cause.

Marie-Laure Brugerolle a sollicité le photographe Gérard Truffandier pour monter cette exposition dont les clichés seront proposés à la vente en vue de financer la construction d'une école au Népal. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Celui que propose de prendre Cognac Meukow, en collaboration avec l'organisation caritative Nepal Care Association et le photographe Gérard Truffandier, mène au Népal. Du mardi 4 au dimanche 30 septembre, à l'Espace Guyenne, 26 rue Pascal-Combeau, la maison de négoce invite le public à découvrir sa nouvelle exposition consacrée à ce pays enclavé dans le massif de l'Himalaya, frontalier de l'Inde et la Chine.

Pas de paysages à admirer, mais 25 photos-portrait d'enfants népalais captés par l'œil de Gérard Truffandier lors de ses nombreux voyages dans ce pays dont il est passionné (1). Des clichés superbes, dont la maison Meukow s'est portée acquéreur pour les offrir à Nepal Care. L'association les revendra à cette occasion 200 € pièce, pour financer la construction d'un établissement scolaire dans la vallée de Katmandou, région durement touchée suite à des tremblements de terre en 2015.

Une expo «utile»

«Une exposition utile», comme la définie Marie-Laure Brugerolle, secrétaire générale de la Compagnie de Guyenne à laquelle est rattachée Meukow. *«C'est vers cela que l'on va tendre désormais,* annonce-t-elle. *Une exposition, ou une manifestation, pour le plaisir, c'est bien, mais c'est beaucoup mieux quand elle sert à quelque chose.»*

L'idée de celle-ci lui est venue lors de sa rencontre avec Gérard Truffandier, venu réaliser un reportage à l'occasion d'une soirée à l'Espace Guyenne. *«Quand j'ai vu le résultat, j'ai été frappée par son œil particulier, la façon dont il captait les visages surtout. Je lui ai alors proposé de revenir avec ses travaux personnels en vue d'une expo,* raconte-t-elle. *Il m'a alors présenté ces portraits qui m'ont touchée, et parlé de son engagement auprès de Népal Care».*

Une mise en contact avec l'organisme et à la démarche artistique, s'est ainsi ajoutée la démarche caritative de ce projet qui n'a pas été sans mal à mettre en place néanmoins. *«Il a fallu faire un choix parmi 275 portraits, ça a été un cauchemar,* sourit Marie-Laure Brugerolle. *Tous auraient mérité d'être exposés».*

(1) Il propose et conduit aussi des voyages organisés à thème photo au Népal pour tous.

La Croix-Rouge offre une journée de vacances à trente-huit enfants

De Segonzac, Jarnac, Rouillac, Châteauneuf... Ils ont pris le bus hier matin en direction de La Palmyre. Et sont rentrés ravis.

Trente-huit enfants ont profité de la sortie au zoo, offerte hier par la Croix-Rouge Ouest-Charente. Photo J. P.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce qu'elle a préféré, ce sont les lynxs et les guépards. *«Et il y a même un éléphant qui a souri quand on lui a donné des cacahuètes»*, rigole Noelya, 8 ans. Avec trente-sept enfants de Jarnac, Châteauneuf, Segonzac, Rouillac... la fillette a passé la journée d'hier sur la côte, à La Palmyre. Une sortie au zoo, offerte par la Croix-Rouge Ouest-Charente à ses bénéficiaires. Mais pas seulement. *«Nous avons aussi emmené deux enfants qui ont fait des bonnes actions, ces derniers mois»*, précise Anne-Marie Bonnin. Une petite Jarnacaise qui a fait une jolie lettre à l'association, accompagnée d'un billet de 5 euros. *«Elle a dit à ses parents qu'elle voulait faire des économies pour les gens qui en ont besoin.»* Et un petit garçon, qui a donné une voiture télécommandée pour les migrants de Fleurac. Ça méritait effectivement une chouette récompense.

> **Nous avons aussi emmené deux enfants qui ont fait des bonnes actions, ces derniers mois.**

Les enfants sont donc partis à 8 heures. Au menu de la journée: visite du zoo, pique-nique et goûter. Lana, 7 ans, a adoré les lions. Sacha, 11 ans, et Angelica, 10 ans, ont *«tout aimé. C'était trop drôle.»* *«La Croix-Rouge a tout pris en charge»*, indique Anne-Marie Bonnin, qui a organisé cette action pour la deuxième année consécutive. Regrettant que certains parents soient réticents à laisser leur enfant pour la journée. Déplorant aussi que d'autres, qui s'étaient pourtant inscrits, ne soient pas venus. Résultat: le bus n'était pas plein.

Mais avec trente-huit enfants, la journée est loin d'avoir été de tout repos pour les bénévoles. Ils étaient huit au départ... et seulement sept à l'arrivée. *«La responsable d'équipe de Châteauneuf s'est cassée une épaule au zoo. Elle est à l'hôpital à Royan.»* *«C'était une journée un peu folle»*, reconnaît la responsable.

Nucléaire: un rapport explosif

■ Un rapport préconise la construction de nouveaux réacteurs EPR
■ Le débat sur l'utilité de se lancer dans de tels chantiers controversés est relancé.

Le chantier de l'EPR à Flamanville a pris sept ans de retard et ne devrait être mis en service que l'année prochaine. Photo AFP

Le rapport, rédigé par deux acteurs historiques du nucléaire - un ancien administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Yannick d'Escatha, et un ex-délégué général à l'armement, Laurent Collet-Billo -, recommande de lancer la construction de six nouveaux réacteurs EPR.
Remis cet été au gouvernement et classé «secret défense», le rapport suggère que le premier chantier démarre en 2025 et que les suivants débutent régulièrement tous les deux ans, selon *Les Echos*.
La loi sur la transition énergétique prévoit de ramener de 75 % à 50 % la part de l'atome dans la production de courant à horizon 2025, même si le gouvernement a déjà indiqué qu'il ne tiendrait pas ce calendrier.
Pour réduire la part du nucléaire, des réacteurs devront fermer, et seuls les deux de la centrale de Fessenheim sont actés. La feuille de route énergétique (PPE) de la France pour 2028, attendue d'ici à la fin de l'année, doit donner des précisions sur ce sujet, même si EDF ne souhaite pas fermer d'autres réacteurs avant 2029.
Dans l'optique de ces fermetures, EDF défend aussi la construction de nouveaux réacteurs, des EPR «simplifiés», grâce au retour d'expérience des chantiers en cours. Il a d'ailleurs appelé l'Etat à prendre une décision rapide pour mettre une «première» centrale en service *«en 2030 ou peu après»*.
L'ancien ministre de la Transition énergétique Nicolas Hulot y semblait opposé. Dans des propos datant de cet été et publiés mardi par Libération, il disait: *«Si je m'en vais, il va y avoir trois EPR de plus dans les prochaines années»*.

Le Maire temporise

Pour EDF, l'enjeu est avant tout industriel, pour maintenir ses compétences avec des chantiers qui se succèdent, et remporter des marchés à l'étranger. *«Avec* (le projet de deux EPR à) *Hinkley Point il y a eu un petit répit, mais il faut voir au-delà»*, explique Nicolas Goldberg, du cabinet Colombus Consulting.
«EDF a besoin d'un signal clair, d'autant plus qu'on leur a demandé de prendre en charge toute la filière nucléaire», avec le rachat de la branche réacteurs d'Areva, ajoute Matthieu Courtecuisse, président du cabinet Sia Partners.
Hier, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a temporisé. *«La sagesse recommande déjà d'attendre que l'EPR de Flamanville soit achevé avant de prendre des décisions»*, a-t-il déclaré sur Radio Classique, tout en soutenant l'atome et sa filière industrielle.
Mais au-delà de l'enjeu industriel, la France a-t-elle besoin de construire de nouveaux réacteurs pour satisfaire sa consommation de courant, plutôt attendue stable ou en baisse à l'avenir?
«Ce genre de décision doit se prendre en évaluant l'évolution de la consommation. Six EPR, comment ça s'inscrit dans l'équilibre offre-demande à long terme, et comment on intègre ce projet dans le marché européen de l'électricité?», s'interroge un économiste préférant rester anonyme, pointant aussi le «manque de transparence» des industriels sur le coût de construction d'un EPR.
Matthieu Courtecuisse juge lui la construction de nouveaux réacteurs *«indispensables»*, même dans le cas d'une consommation stable, estimant toutefois que *«c'est plutôt 3 à 4 EPR qu'il faudra construire à horizon 2030»*.

> **Si je m'en vais, il va y avoir trois EPR de plus dans les prochaines années.**

«Il faudrait avoir une croissance du renouvelable beaucoup plus rapide» pour compenser totalement la fermeture de réacteurs, souligne Nicolas Goldberg. *«Si on lance de nouveaux réacteurs en 2025, la mise en service c'est 2035, et en 2035 on aura déjà un certain nombre de réacteurs fermés»*, ajoute-t-il.
Un point de vue contesté par les acteurs des énergies renouvelables et les associations environnementales, qui affirment que le maintien du nucléaire bloque le développement des énergies alternatives.
«On nous dit qu'il faudrait faire des réacteurs nucléaires simplement pour garder de la technologie ou un savoir-faire, mais clairement, il n'y a pas d'argument énergétique», s'indigne Yannick Rousselet de Greenpeace France. *«Si on ne fait pas de place sur le réseau pour du renouvelable, il ne se fera jamais»*, ajoute-t-il.

Le chiffre

58 La France compte aujourd'hui 58 réacteurs (soit environ 63 gigawatts), et un EPR est en construction à Flamanville (Manche) mais ce chantier multiplie les déboires, qui ont entraîné d'importants retards et un triplement de son coût qui atteint maintenant 10,9 milliards d'euros.

L'EPR, fleuron du nucléaire français aux multiples déboires

L'EPR est un réacteur nucléaire de troisième génération conçu pour offrir une puissance et une sûreté améliorées, mais qui a subi de nombreuses déconvenues.

Lancée en 1992, cette technologie présentée comme le fleuron de la filière nucléaire française a été codéveloppée par le français Areva (devenu Orano) et l'allemand Siemens, au sein de leur filiale commune Areva NP, dont Siemens s'est depuis retiré.
EDF vient de prendre le contrôle de cette activité dans le cadre de la réorganisation de la filière nucléaire française orchestrée par l'Etat.
Conçu pour fonctionner pendant 60 ans, l'«European Pressurized Water Reactor» se fonde sur la technologie des réacteurs à eau sous pression, la plus utilisée dans le monde.
Il offre une puissance très élevée (1.650 mégawatts) et bénéficie d'une multiplication des systèmes de sauvegarde pour refroidir le cœur du réacteur en cas de défaillance, d'une coque de protection en béton et acier, et d'un récupérateur de corium censé réduire les conséquences en cas d'accident grave.

Une compensation de 450 millions d'euros

Le premier chantier a été lancé à Olkiluoto (Finlande) en 2005, pour le compte de l'électricien TVO, avec Areva et Siemens directement maîtres d'œuvre. Mais les contretemps et dérapages budgétaires se sont accumulés. Sa mise en service est prévue en mai 2019, soit dix ans de retard sur le calendrier initial.
Un contentieux opposait TVO à Areva et Siemens, chaque partie imputant les retards à l'autre et réclamant des milliards de dédommagements. Mais celui-ci s'est soldé en mars, avec le versement par le spécialiste français du nucléaire d'une compensation de 450 millions d'euros. Le deuxième EPR, en chantier depuis 2007 à Flamanville (Manche) a également accumulé les déboires, à cause notamment d'anomalies découvertes sur la composition de l'acier du couvercle et du fond de la cuve.

Depuis 2007, de nombreux défauts ont été découverts sur l'EPR de Flamanville provenant notamment du couvercle et du fond de la cuve. Photo AFP

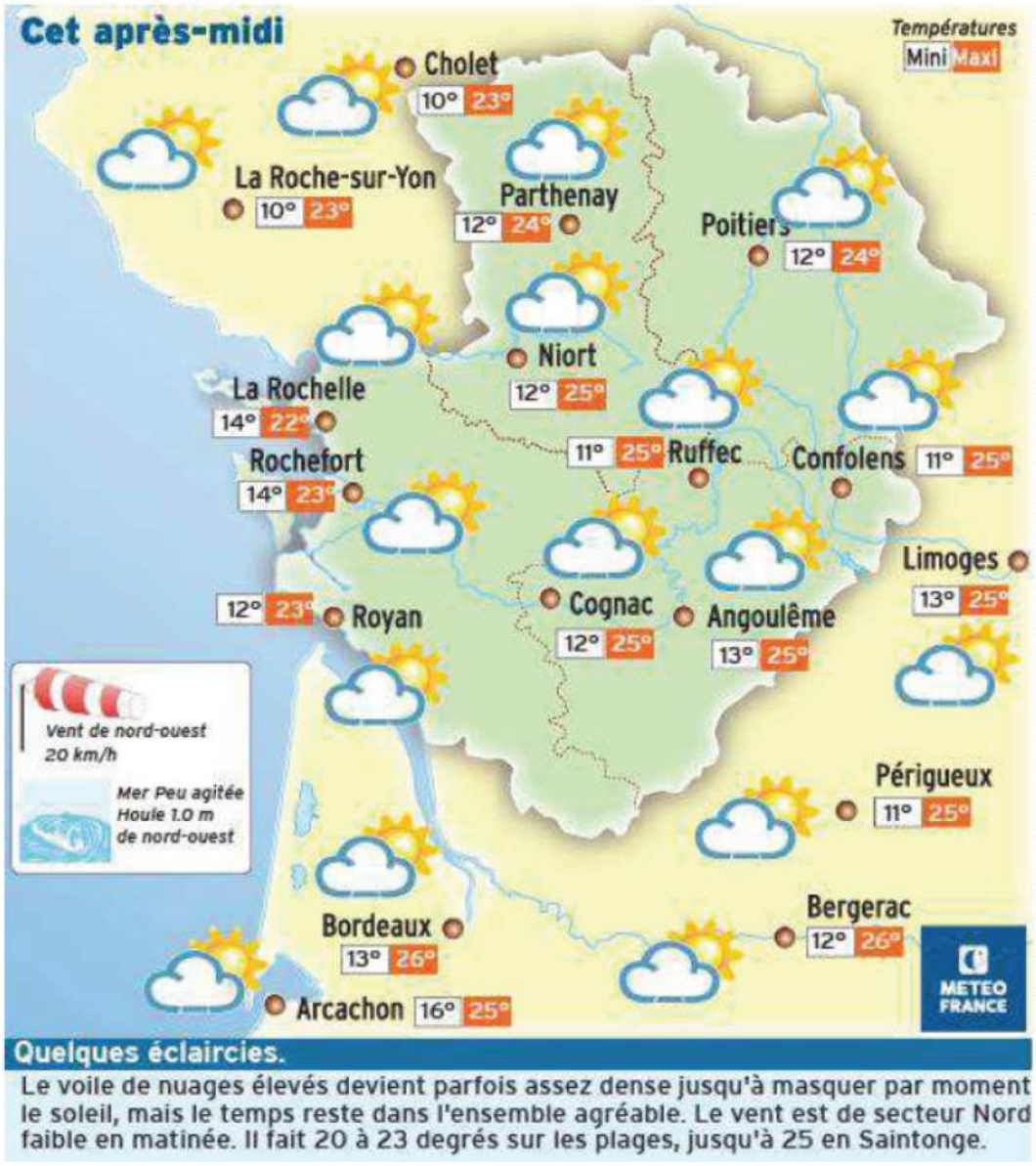

Prélèvement à la source : pourquoi Macron hésite

IMPÔTS En déclarant qu'il attend « des réponses précises » avant de décider, Emmanuel Macron a jeté le doute sur l'entrée en vigueur de la mesure fiscale, prévue au 1er janvier

PASCAL RABILLER
p.rabiller@sudouest.fr

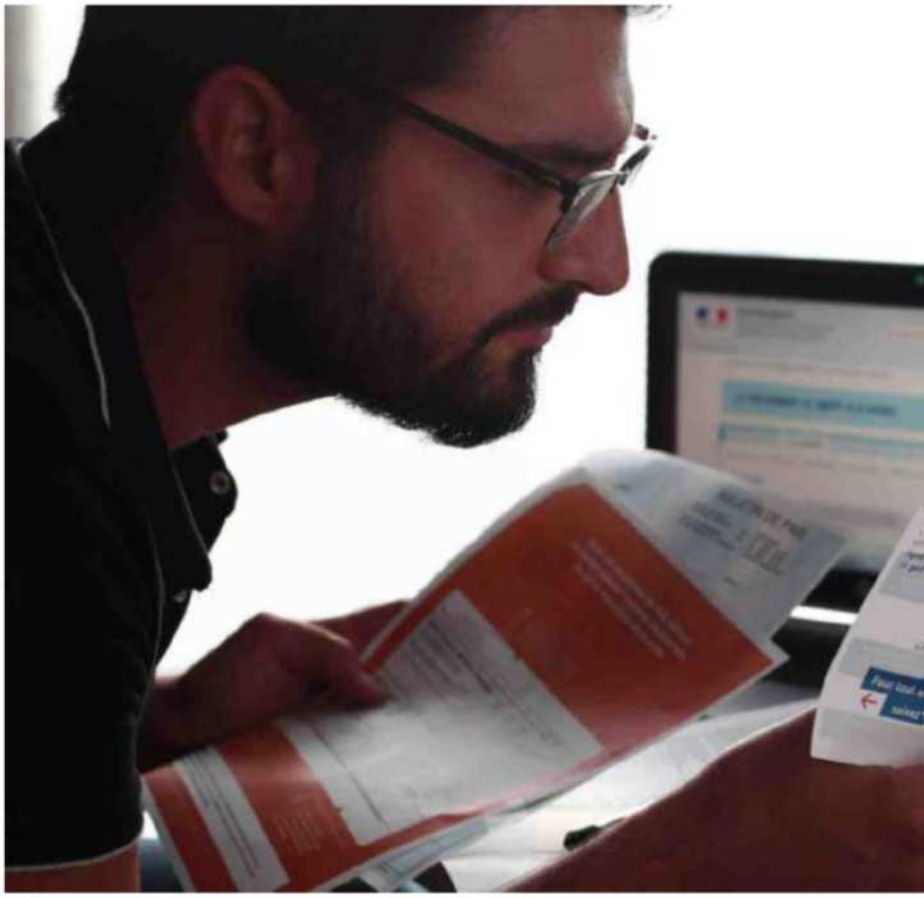

Darmanin persiste et signe

En visite à Pau, hier, le ministre des Comptes publics a réaffirmé vouloir tenir le calendrier et répondre aux « clarifications » demandées par le chef de l'État

Le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, a beau répéter comme un mantra qu'il sera « le ministre du prélèvement à la source » (lire ci-dessous), il apparaît de plus en plus clairement que pour les 37,4 millions de foyers fiscaux concernés la « réforme de modernisation de l'impôt et de simplification » – termes employés par Bercy dans le courrier qu'il vient de leur adresser –, pourrait attendre.

Le prélèvement à la source est une mesure fiscale lancée par le gouvernement précédent qui l'avait programmé pour... 2018. Elle a été reprise à son compte par le gouvernement Philippe et la présidence Macron, et ils semblent avoir besoin de temps.

Dès dimanche dernier, dans les colonnes du « Journal du dimanche », Édouard Philippe avait fait planer le doute. Il se disait « attentif » sur la question et annonçait vouloir « faire le point sur la préparation de cette réforme dans les prochaines semaines.

Hier, en Finlande, Emmanuel Macron, a ajouté de l'indécision au doute. « J'ai plutôt l'intention de conduire cette réforme à son terme, mais j'ai demandé aux ministres compétents de répondre à toutes les questions qui se posent encore, avant de donner une directive finale », déclarait-il depuis le pays qui prélève l'impôt à la source depuis des décennies. « Il est normal que nous nous assurions que les détails soient bien clairs », ajoutait le président de la République.

Voici une partie de ces détails sur lesquels bute l'exécutif. Certains ont débouché sur des aménagements, des reports, déjà, et même des possibles exonérations d'impôt.

1 Une usine à gaz pour les petites entreprises

Par la voix de leurs syndicats professionnels, les dirigeants des très petites entreprises n'ont eu de cesse de souligner que pour leurs structures, le fait de devoir retenir elles-mêmes l'impôt sur le salaire – travail jusque-là assumé par le fisc – représentait une lourde charge, qui pourrait leur coûter 125 euros par an et par salarié. Un surcoût qu'ils demandent à l'État d'assumer.

La réponse du gouvernement est venue mi-août avec l'annonce d'un mécanisme permettant aux entreprises de moins de 20 salariés de se décharger de la collecte de l'impôt grâce au dispositif Titre emploi service.

2 Le casse-tête des salariés à domicile

Le dispositif pour les salariés à domicile, élaboré par Bercy, devait permettre aux particuliers employeurs de disposer d'une déclaration unique permettant de déléguer la paie au Chèque emploi service (Cesu) ou à Paje emploi (pour la garde d'enfants). Sur le papier, la chose semblait simple. Le particulier employeur versait le salaire et les charges à l'État, qui prélevait l'impôt, avant de reverser le salaire net à l'employé.

Las, le dispositif en question n'a pas pu être mis sur pied par les services informatiques de l'administration fiscale. la réforme a été reportée à janvier 2019 pour cette catégorie d'emploi. Mieux, les 230 000 Français de ce secteur qui sont imposables ne paieront rien en 2019... mais paieront deux années d'impôt en 2020.

3 La crainte du bug technique et de la bronca politique

Parmi les raisons qui expliquent l'hésitation du président, même temporaire, il y a la hantise du grand bug technique. Mais aussi de la réaction des Français : en raison du recul du revenu net dès janvier 2019, automatiquement, la réforme fiscale donnera l'impression aux Français qu'ils perdent du pouvoir d'achat.

Alors que l'inflation et donc les prix à la consommation repartent à la hausse, l'Élysée juge peut-être qu'il est urgent d'attendre.

« On est au-devant de toute une série de problèmes qui sont pour certains sans solution », menaçait hier Alexandre Derigny, de la CGT Finances publiques. Pendant que le patron de la droite, Laurent Wauquiez, demande à l'exécutif de renoncer.

« Il est encore temps d'arrêter une réforme qui va dans le mur. » Chiche ?

EN ATTENDANT...

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source au 1er janvier n'est plus si certaine, mais la Direction générale des finances publiques fait comme si. Les usagers ont reçu leur avis d'impôt sur le revenu, où figure le taux du prélèvement censé être appliqué en janvier et qui sera transmis aux employeurs. On peut conserver ce taux (calculé par l'administration fiscale, suivant les revenus du foyer), ou le modifier avant le 15 septembre prochain (au choix, individualiser le taux entre conjoints ou demander un « taux neutre »).

Un nouveau report ? C'est certainement pas ce que souhaite Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, en visite dans le Béarn hier. Et pourtant, depuis mercredi, les doutes vont croissants, notamment suite aux « clarifications » exigées hier midi par Emmanuel Macron.

Rien qui ne sorte Gérald Darmanin de sa détermination affichée face aux fonctionnaires de la Direction départementale des finances publiques hier après-midi, à Pau. « Il y a un an, on a choisi de reporter d'un an. Depuis, les tests effectués se sont avérés positifs. J'aurai l'occasion de redire au Premier ministre et au président que les choses fonctionnent très bien et de démontrer à quel point la modernisation est soutenue par l'opinion publique. »

Dans les faits, Gérald Darmanin rapporte des réunions « très régulières, quasiment journalières » qui se tiennent entre le Premier ministre et lui-même. Un ministre officiellement en promo d'une réforme qu'il juge « simple et pratique pour tous ». En tournée, sa campagne sur le terrain l'a mené jusqu'à l'entreprise de métallurgie Cancé, à Nay (64). Le but : rassurer le chef d'entreprise et les salariés. « Je m'engage à publier chaque mois les difficultés, entreprise par entreprise, afin de faire des réglages permanents », s'est-il engagé. « Il s'agit là d'un moment de transformation important. Je ne sous-estime pas le fait que ce soit une réelle difficulté pour les entreprises. »

« Questions légitimes »

La mise en place du dispositif, programmée fin janvier 2019, a été testé « à grande échelle sur des dizaines de milliers d'entreprises », a précisé le ministre. Pour continuer de rassurer, un courrier sera adressé à toutes les entreprises pour « mieux expliquer les enjeux de la réforme ». Et de conclure sur la campagne de communication associée : « Il peut y avoir des questions. Elles sont légitimes. Mais on fait un important travail de communication. »

Gérald Darmanin a visité l'entreprise Cancé, à Nay (64). PHOTO O. T.

Une campagne qui passe mal auprès des syndicats réunis hier après-midi, à Pau. « La mensualisation fonctionne très bien. Pourquoi en changer ? », s'interrogent-ils, avant une rencontre vaine de toute avancée significative entre les deux parties.

« Clarifications » ou pas, Gérald Darmanin sera fixé le 15 septembre.

Cédric Pueyo

Le calendrier fiscal

2018

Taux de prélèvement à la source : révision avant le **15 septembre.**

Taxe foncière : paiement avant le **15 octobre.**

Taxe d'habitation, en baisse de 30 % pour 80 % des foyers fiscaux : paiement avant le **15 novembre.**

2019

Prélèvement à la source pour tous les Français : mise en place le **1er janvier.**

Déclaration d'impôt : en ligne pour tous les Français **en mai.**

Taxe foncière : paiement en **octobre.**

Taxe d'habitation, en baisse de 65 % pour 80 % des foyers fiscaux : paiement **en novembre.**

2020

Taxe d'habitation : suppression pour 80 % des foyers fiscaux.

2021

Paiement des impôts : la fin du cash.

Source : DRFIP Nouvelle-Aquitaine

Infographie

Toutes les questions que se posent les contribuables

VRAI-FAUX En attendant la décision finale de l'Élysée, le point sur les contre-vérités concernant l'année blanche, le taux de prélèvement, la confidentialité, ...

Mon taux de PAS ne me convient pas, je file au service paie de mon entreprise

Faux. Tout ce qui concerne le Prélèvement à la source (PAS), que ce soit la gestion du taux de prélèvement ou une réclamation sur ce même taux, relève de l'administration et non de l'employeur. Le PAS est un domaine liant l'usager à l'administration fiscale. Depuis avril, une assistance téléphonique est proposée aux usagers. Plateforme pour laquelle 40 000 fonctionnaires ont été formés au niveau national et accessible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 heures au numéro payant suivant : 0811 368 368 (0,06 ct/minute).

Je ne vais pas payer d'impôts en 2019, puisque c'est l'année blanche

Faux. Chaque année, nous payons des impôts sur les revenus. Pour cette année 2018, les contribuables paient l'impôt sur les revenus de 2017. La nouveauté, c'est que les impôts de 2019, via le prélèvement à la source, vont reposer sur les reve-

nus 2019. Quid des revenus 2018 ? On va les déclarer au printemps 2019, ce qui va permettre de réactualiser le taux de PAS. Mais il y aura un impôt nul sur ces revenus 2018. On ne parle d'ailleurs pas d'année blanche mais d'année de transition.

J'ai reçu des indemnités de rupture de contrat en 2018, je ne serai donc pas imposé dessus.

Faux. Ces indemnités de rupture de contrat de travail (hors rupture de CDD) font partie des revenus dits exceptionnels qui, bien que perçus en 2018, seront assujettis à l'impôt sur le revenu.

C'est également le cas pour : les indemnités de changement de résidence, la prime de départ à la retraite, le compte épargne temps racheté au-delà de dix jours et toute prime sans lien avec le contrat de travail (www.prelevementalsource.gouv.fr).

J'ai travaillé en 2018, en CDD, et je ne travaille pas en 2019. Je ne paierai pas d'impôt sur mes revenus 2018.

Vrai. Ces revenus ne sont pas considérés comme des revenus exceptionnels.

Mon employeur aura accès à tous les détails de ma vie personnelle avec le PAS

Faux. L'usager peut demander un taux de prélèvement à la source « neutre » qui va lui garantir la confidentialité sur sa situation personnelle et son taux réel de prélèvement. Son employeur ne va donc rien recevoir de la part de l'administration fiscale et il va devoir appliquer un taux neutre voté par la loi de finances et qui établit un taux en fonction d'une grille de salaires pour un célibataire.

Par exemple, le taux neutre sera de 7 % pour un usager célibataire avec un salaire mensuel de 2 500 euros ou pour un couple avec enfant avec salaire de 5 000 euros. Le taux sera nul, en- dessous de 1 307 euros mensuels. Si le taux appliqué par l'employeur est inférieur au taux réel de l'usager, ce dernier paiera la différence directement à la Direction générale des finances publiques.

Mon taux de PAS ne me convient pas, je file au service paye de mon entreprise. Faux. ARCHIVES THIERRY DAVID/ « SUD OUEST»

Ces dernières années, j'avais choisi le prélèvement d'impôt mensuel. Le PAS ne va rien changer pour moi

Faux. Le prélèvement mensuel s'effectuait le 15 du mois et était concentré sur dix mois. Là, le prélèvement aura lieu à la fin du mois sur le salaire et sur douze mois.

Les crédits d'impôts dont je bénéficie ne seront versés tous les mois

Faux. Pour les usagers qui ont des crédits d'impôts liés à des services à la personne, tels que la garde d'enfant, les dépenses d'hébergement dans les Ehpad ou les services à domicile, recevront un acompte de 30 % du crédit d'impôt versé sur leur compte bancaire au 15 janvier 2019. Le solde sera versé à l'été 2019, après réactualisation en fonction de la déclaration de revenus 2019 sur les revenus 2018.

Je suis employeur (entreprise de moins de 20 salariés) et je fais moi-même les bulletins de salaire. Le PAS est trop compliqué à mettre en place pour moi. Je suis donc obligé de prendre un expert-comptable.

Faux. Il existe une solution gratuite proposée par l'Urssaf à ces petites entreprises de moins de 20 salariés relevant du régime général situées en France métropolitaine. C'est le Titre emploi service entreprise (Tese) qui facilite les obligations administratives liées au recrutement et à l'emploi d'un salarié, que ce soit la déclaration préalable à l'embauche, le contrat de travail, l'établissement du bulletin de paie et donc le prélèvement à la source.

Valérie Deymes

La région au cœur de la bataille spatiale

Ariane Group a choisi son site au Haillan (33) pour ouvrir sa première usine 4.0 dédiée à Ariane 6. Cet investissement conforte la place européenne de Bordeaux dans le secteur

La nouvelle usine d'Ariane Group au Haillan (33) doit lui permettre de rivaliser avec Space X, le redoutable concurrent américain.

PHOTO GUILLAUME BONNAUD/« SUD OUEST »

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

« Ariane group est une jeune société créée pour moderniser le spatial européen. C'est un nouvel état d'esprit, une nouvelle approche industrielle, comme en témoigne cette première usine 4.0 pour Ariane 6 », soulignait Alain Charmeau, son président, en inaugurant début juillet la B-Line au Haillan, dans la métropole bordelaise, devant un parterre d'élus locaux et de personnalités économiques. C'est le nom de la nouvelle ligne de production de tuyères (1) du moteur à propulsion solide P120C, commun aux futurs lanceurs européens Ariane 6 et Vega-C. Un nom riche en symboles : « B, comme « Bordeaux » et « Booster », précisait-il.

Un grand défi industriel

Avec cette usine de 1 600 m² ultra-connectée et automatisée sur 700 m², Ariane Group entend démontrer qu'il a les moyens industriels de rivaliser, au moins, sur le plan technologique, avec son puissant concurrent américain, SpaceX. Ici, ce sont avant tout d'impressionnants robots dernier cri qui vont produire les tuyères. La B-Line est notamment équipée du plus puissant robot au monde, capable de manipuler les tuyères d'une masse supérieure à 2 tonnes, mesurant près de 3 mètres de haut et 2,2 mètres de diamètre. Un choix destiné à accroître la productivité afin de faire face justement à la concurrence américaine, et pour « permettre à l'homme de se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée », a insisté Alain Charmeau. Désormais, chaque tuyère peut être réalisée en moins de 28 jours, grâce à de multiples innovations.

De lourds investissements

Résultat, au final, cette activité ne mobilisera qu'une dizaine des 1 300 salariés du site du Haillan. « Avec Ariane 6, nous avons réussi à multiplier par trois la capacité de production par rapport à Ariane 5 », souligne Yves Traissac, responsable du centre d'excellence propulsion solide d'Ariane Group. L'investissement est non négligeable : une vingtaine de millions d'euros (100 millions d'euros au total pour Ariane 6 sur les trois sites du groupe dans la métropole bordelaise). Et le choix du Haillan s'est imposé naturellement. « C'est un pôle d'excellence pour la conception de matériaux résistant aux très hautes températures. »

Accès indépendant à l'espace

Des investissements lourds, car en face la concurrence ne cache pas sa volonté « d'écraser » tout rival. « Derrière les tweets des Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple), il y a le discours de la Maison Blanche, dont l'objectif est de dominer l'espace et de créer en ce sens un sixième commandement dédié », analyse Alain Charmeau. D'ailleurs, Donald Trump a annoncé le 9 août la création d'une « Force de l'espace » d'ici 2020. « Et, le gouvernement américain met les moyens pour atteindre son objectif : 40 milliards de dollars investis par an dans le spatial. Cela nous interpelle d'autant plus que cela pose la question d'un accès indépendant et compétitif pour l'Europe à l'espace. »

La réponse du Vieux continent est donc Ariane 6 qui se veut un couteau suisse de l'espace avec deux propositions : Ariane 62 et Ariane 64 qui permettent de couvrir les besoins institutionnels et ceux des sociétés privées. L'enjeu est immense, car c'est probablement la dernière chance de ne pas sombrer face à l'hégémonie américaine. D'ailleurs, « nous avons déjà commencé à travailler sur le futur d'Ariane 6. Le moteur Prometheus sera le premier réutilisable », annonçait Alain Charmeau.

« L'accès à l'espace fait partie de notre patrimoine. C'est une nécessité pour des raisons civiles et militaires. Ce n'est pas seulement une envie d'ingénieurs de haut niveau », a renchéri Alain Rousset, président de Nouvelle-Aquitaine qui a rappelé que le passage d'Ariane 5 à Ariane 6 n'avait pas été simple.

« L'Europe doit aller plus vite »

En réalité, la clé du succès d'Ariane 6 réside surtout dans la capacité des gouvernements européens à s'entendre… « Nous avons eu le GPS européen, Galileo, grâce à des financements de la PAC (Politique agricole commune) », rappelait Alain Rousset. « Les gouvernements européens sont convaincus du chemin industriel que nous prenons et commencent à s'aligner. La Commission européenne a proposé 16 milliards d'euros de budget pour les 6 ans à venir », observait Alain Charmeau. Un chiffre significatif, mais encore bien éloigné des 40 milliards de dollars investis chaque année par les États-Unis dans la bataille spatiale… Autre bonne nouvelle, les deux pays moteurs de l'Europe, la France et l'Allemagne, ont confirmé leur plan de soutien à Ariane 6.

> « Les lignes bougent mais le temps presse. L'Europe doit aller plus vite »

« Les lignes bougent mais le temps presse. L'Europe doit aller plus vite. Le premier tir d'Ariane 6, c'est dans deux ans, mi-juillet 2020 », alertait le président d'Ariane Group. « Certains industriels américains ont reçu deux milliards de commandes avant d'avoir commencé à produire. En Europe, c'est l'inverse. »

Avec 3 500 salariés d'Ariane Group en Nouvelle-Aquitaine, soit 40 % de ses effectifs français, la région est au cœur de cette bataille. Un défi industriel, lourd d'impacts en termes d'emplois. « Nous construisons aujourd'hui le plus grand propulseur monocorps au monde et cela irrigue du grand groupe à la start-up, mettait en avant Alain Charmeau. Nous n'avons pas à rougir face à la concurrence américaine. Nous avons gagné les dernières batailles », plaidait-il, en se voulant rassurant.

Car la prochaine bataille sera particulièrement délicate à remporter, mais hautement stratégique pour l'avenir de l'Europe.

(1) Sous-ensemble du moteur qui permet d'éjecter à très haute vitesse les gaz à 3 000 °C émis par celui-ci et créant la poussée.

PREMIER EMPLOYEUR DANS LA RÉGION

Cela est peu connu du grand public, mais Ariane Group est le premier employeur privé en Nouvelle-Aquitaine avec 3 500 salariés, répartis sur ses trois sites au cœur de la métropole bordelaise : au Haillan, à Saint-Médard-en-Jalles et à Issac-Saint-Médard-en-Jalles. Par ailleurs, le groupe fait travailler pas moins de 700 fournisseurs sur le territoire.

Plus globalement, cette coentreprise, à parts égales, d'Airbus et de Safran, emploie plus de 9 000 personnes hautement qualifiées (beaucoup d'ingénieurs) en France et en Allemagne. Son chiffre d'affaires était de 3,4 milliards d'euros en 2017. A noter que sur le programme Ariane 6, Ariane Group coordonne un réseau industriel regroupant plus de 600 sociétés dans 13 pays européens, dont 350 petites et moyennes entreprises.

L'Europe redécoupée ?

BALKANS Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se retrouvent à Vienne aujourd'hui. Au programme : le tracé de la frontière entre la Serbie et le Kosovo

De gauche à droite, Boyko Borisov, Premier ministre bulgare, Hashim Thaci, président du Kosovo, Angela Merkel, chancelière allemande et Aleksander Vucic, président serbe, lors d'un sommet entre l'Union européenne et les pays des Balkans, à Sofia en mai dernier. PHOTO AFP

Depuis les années 1990, et les différentes guerres yougoslaves, la question des frontières est restée tabou. Le dogme était de garder intact le contour des frontières existant entre les différentes républiques avant l'implosion de l'ancienne Yougoslavie. Les accords de Paris-Dayton en 1995 ont entériné cette donne, même si la présence de larges minorités, notamment serbes en Bosnie, a compliqué la donne au quotidien.

Au Kosovo, la situation est critique. La Serbie n'a jamais reconnu la sécession en 1999, sous la protection de l'OTAN, de ce qui n'était alors qu'une province semi-autonome et non une république constituée. Et le territoire officiellement indépendant depuis 2008, n'est pas reconnu par plusieurs pays européens, la Grèce ou l'Espagne notamment.

« Une nouvelle histoire »

Dix ans après l'indépendance autoproclamée du Kosovo, les deux dirigeants à Belgrade et Pristina semblent résolus à aborder une nouvelle phase de leurs relations, condition sine qua non posée pour leur adhésion à l'Union européenne. Samedi dernier, réunis dans le cadre du forum d'Alpbach, dans le Tyrol autrichien, ils ont convenu que l'heure était propice à un « grand » accord.

« Qui va résoudre ce problème si nous ne le pouvons pas nous-même ? » a souligné le président serbe Aleksandar Vucic. « Le moment est venu pour un accord entre le Kosovo et la Serbie. Il est temps pour nous de faire une nouvelle histoire », a renchéri son homologue Kosovar Hashim Thaci.

Un échange de territoires

Les deux mentors principaux dans la région, les États-Unis et l'Union européenne, poussent à une solution rapide, quitte à lever quelques tabous. C'est l'Américain John Bolton, qui a tiré le premier.

Vendredi dernier, alors qu'il était à Kiev en Ukraine pour l'anniversaire de l'indépendance, le conseiller à la sécurité nationale du président Donald Trump a indiqué que « si les deux parties peuvent s'entendre entre elles, nous n'excluons pas les ajustements territoriaux ». Un point de vue approuvé implicitement par la Commission européenne, en la personne de son commissaire à l'Élargissement, Johannes Hahn, le lendemain à Alpbach. « Quelle que soit la solution, aucune possibilité ne devrait être exclue… si elle contribue à la stabilité dans la région » a assuré cet Autrichien, fin connaisseur du dossier.

Concrètement, la solution évoquée passerait par un échange de territoires : les quatre municipalités du nord du Kosovo à majorité serbe retourneraient dans le giron de Belgrade, tandis que deux municipalités serbes à majorité albanaise feraient le trajet inverse.

Serbes et Kosovars se retrouvent à Bruxelles le 7 septembre pour entamer un nouveau cycle de négociation, sous l'égide de Federica Mogherini, la chef de la diplomatie européenne.

Le moment d'un accord « historique » est-il venu ? Chacun croise les doigts. Car le chemin est pavé d'embûches. Le danger est grand de voir s'ouvrir la boite de pandore : en Macédoine ou en Bosnie notamment. Le Britannique Paddy Ashdown, ancien envoyé spécial dans la région est inquiet : « Nous connaissons suffisamment la Bosnie-Herzégovine pour savoir que cela (le redécoupage des frontières) donnera du réconfort et du soutien à ceux qui voudraient briser le pays. »

Nicolas Gros-Verheyde, à Vienne

La Poste cherche un nouveau souffle

ÉCONOMIE Bercy lance le rapprochement entre La Banque postale et CNP Assurances. Objectif : trouver de nouvelles sources de revenus sur fond de déclin du courrier

La Poste devrait bientôt pouvoir compter sur le soutien d'un grand pôle financier public constitué par CNP Assurances et La Banque Postale, que l'État a décidé d'unir. Cette création marque « une étape historique dans l'histoire de La Poste, qui a au moins six siècles d'existence », a souligné hier le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire.

« Avant la fin de l'année 2019, cette opération conduira la Caisse des dépôts à apporter sa participation dans la CNP à La Poste. La Caisse des dépôts deviendra ainsi l'actionnaire majoritaire de La Poste aux côtés de l'Etat », a détaillé le patron de Bercy.

« La Poste restera un grand service public national et une entreprise 100 % publique », a martelé Bruno Le Maire, précisant que le président de La Poste continuerait d'être nommé par le président de la République.

Objectif de l'opération ? Permettre à La Poste de trouver de nouvelles sources de revenus. Fragilisée entre autres par l'explosion des messageries en ligne, son activité courrier accuse une baisse de l'ordre de 7 % par an, lui faisant perdre 560 millions d'euros de chiffre d'affaires chaque année « en moyenne ».

Le groupe va aussi renforcer son assise financière en récupérant près de 6 milliards d'euros de fonds propres via l'apport des 42 % du capital de CNP Assurances détenus par la Caisse des dépôts.

« La Poste restera un grand service public national », a assuré hier le ministre de l'Économie, aux côtés du PDG du groupe, Philippe Wahl. PHOTO CHRISTOPHE MORIN/IP3

« Vers la privatisation » ?

Fort d'un bilan de plus de 1000 milliards d'euros, ce nouvel ensemble financier sera « l'un des pôles financiers publics les plus importants au monde », s'est félicité Bruno Le Maire. Il aura « pour vocation première le développement des territoires. Il devra aider notamment au financement des collectivités locales, des maisons de services publics, du développement du très haut débit partout en France et de l'accompagnement des personnes âgées », a-t-il ajouté.

Du côté des syndicats de La Poste, l'annonce a été diversement accueillie. Pour la CGT-FAPT, premier syndicat du groupe, c'est une « nouvelle porte qui s'ouvre vers la privatisation ». Pour SUD PTT, la montée de la CDC au capital de La Poste se traduira « par un retour sur investissement conséquent » et « donc par une augmentation des suppressions de postes ».

Plus modérés, la CFDT, deuxième syndicat, estime que le projet « n'aura pas d'incidences majeures sur le statut » du groupe et Force Ouvrière qu'il va « dans le bon sens » en permettant à la Banque Postale de devenir « une vraie banque-assurance », même si « la vigilance s'impose » en matière de missions de service public.

Car au bout de cette transaction, La Banque Postale entend se développer « sur le modèle des autres bancassureurs français qui sont détenus eux-mêmes par des grands réseaux bancaires, ce qui permettra d'améliorer les synergies opérationnelles entre les deux réseaux », a souligné Eric Lombard, le directeur général de la CDC, arrivé il y a moins d'un an à la tête de l'institution.

Le « modèle multipartenarial (de CNP) va être prolongé mais son ancrage auprès des réseaux de la Banque Postale va être renforcé », a-t-il précisé.

Envisagé depuis longtemps

« C'est un accord gagnant-gagnant pour toutes les parties : la Banque Postale va pouvoir se diversifier dans l'assurance de personnes qui est un secteur encore porteur, la CNP gagner en visibilité et la CDC confirmer son positionnement d'institution stratégique », a décrypté Thomas Rocafull, expert du secteur au sein du cabinet Sia Partners.

Le lancement de cette opération débutera par le dépôt, lundi, d'un amendement du gouvernement à la loi « Pacte » sur la croissance des entreprises, dont l'examen reprendra au Parlement en septembre.

Envisagé de très longue date au sein des cercles économiques et politiques, ce rapprochement a longtemps tardé à se concrétiser tant les obstacles étaient nombreux : complexité technique du montage financier, mésentente de personnes, difficulté de manœuvrer des acteurs établis de longue date dans le giron de la sphère publique…

Pour la Caisse des dépôts, le sujet était par ailleurs très sensible : l'institution tire le quart de ses revenus de l'activité de CNP Assurances, premier assureur de personnes en France valorisé en Bourse à près de 14 milliards d'euros.

L'ambroisie la plante qui vous veut du mal

ENVIRONNEMENT Après la Charente et la Dordogne, c'est au tour du Lot-et-Garonne d'être touché par la prolifération de cette plante source d'allergies qui ne cesse de gagner du terrain

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Sur la carte, c'est presque une verticale qui transperce la Nouvelle-Aquitaine, des vallons de l'Angoumois aux bastides du Haut Agenais. En Charente en 2016, puis en Dordogne, il y a quelques mois, deux arrêtés préfectoraux, publiés dans un relatif anonymat, ont fixé les principales dispositions d'un plan de bataille destiné à lutter contre la prolifération de l'ambroisie. Cette plante nuisible est à l'origine de violentes réactions allergiques au moment de sa floraison estivale. Le Lot-et-Garonne ne devrait pas tarder à se mettre au diapason.

Des élus démunis

Nathalie Founaud Veysset, le maire de Monflanquin, a préféré prendre les devants. Depuis le 23 août, propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sur le territoire de la commune, sont désormais tenus de prévenir la pousse des plants et de détruire ceux qui se sont déjà développés. Quelques jours plus tôt, l'édile avait reçu en mairie un constat d'huissier, établi à la demande de l'une de ses administrées, voisine d'un champ de tournesols infesté et en proie à des difficultés respiratoires. « Je me sens responsable. On ne peut pas rester sans rien faire », insiste l'élue quelque peu démunie devant l'ampleur du défi.

Un sentiment que partage, à une centaine de kilomètres de là, Hervé de Vilmorin, son alter ego de Verteillac, en Périgord blanc. En 2017, la plainte d'une famille riveraine d'une parcelle totalement colonisée par l'ambroisie l'avait conduit, lui aussi, à prendre un arrêté municipal. Un an plus tard, il dresse un constat plus que pessimiste. « C'est une prolifération très importante et non maîtrisée. On ne sait plus trop quoi faire. »

> L'ambroisie, cause d'allergies et de difficultés respiratoires, constitue un enjeu de santé publique

Une plante invasive

Venue d'Amérique du Nord au XIXe siècle, à la suite d'un mélange malencontreux avec des semences de trèfle, cette plante exotique aux feuilles très découpées et de forme triangulaire est longtemps passée inaperçue. Mais depuis plusieurs décennies, elle ne cesse de gagner du terrain. Elle colonise aussi bien les champs que les talus en bordure de routes, les remblais de chantiers que les jardins publics dégageant, l'été venu, un pollen hyperallergisant source de rhinites, de conjonctivites et de crises d'asthme. Cinq grains par m³ suffisent à déclencher une réaction chez les sujets fragiles. Une vraie plaie d'Égypte ou presque.

Les biologistes se perdent en conjectures pour tenter de cerner les racines de cette explosion. La raréfaction des gels précoces, imputable au réchauffement climatique, la mauvaise gestion des jachères et des terres dans les périodes situées entre deux cultures, la brèche ouverte par l'usage intensif des pesticides, qui en détruisant le couvert végétal déroulent le tapis rouge à cette plante invasive… L'intruse a sans doute profité d'un concours de circonstances.

Mais aujourd'hui, la mauvais herbe, réfractaire à la sécheresse et à la salinité, s'accroche, de préférence sur les terres nues ou laissées à l'abandon. Chaque pied porte en lui des milliers de graines qui conservent pendant près de 40 ans leur pouvoir de germination. Une véritable bombe à retardement. Elle menace les cultures en les asphyxiant, surtout celles qui ont le même cycle biologique qu'elle (tournesol, soja, maïs). Mais elle constitue surtout un véritable enjeu de santé publique. Selon certaines estimations, elle coûterait chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros à la sécurité sociale.

Réaction tardive

Les pouvoirs publics ont tardé à prendre la mesure de la menace et à responsabiliser propriétaires, locataires, agriculteurs, entrepreneurs de travaux, gestionnaires d'espaces publics… Ce n'est qu'en 2017 qu'un décret ministériel a codifié les modalités de lutte contre plusieurs variétés d'ambroisie dont celle à feuille d'armoise, particulièrement vivace dans le Sud Ouest.

« Il s'agit plus de la contenir que de l'éradiquer. Il va sans doute falloir apprendre à vivre avec », concède Gaëlle Guyot, chargée de mission au Fredon Aquitaine, l'organisme dédié à la lutte contre les organismes nuisibles (lire ci-dessous). La résistance à l'ambroisie repose sur un triptyque : si le préfet délivre une feuille de route, l'essentiel de l'effort incombe aux communes qui doivent désigner des référents et aux réseaux Fredon, en charge de la diffusion de l'information et de la formation aux bonnes pratiques. Laborieuse, la mise en musique se heurte pour l'heure à l'indifférence du grand public alors que l'ambroisie avance pourtant à visage découvert. Des signalements font même état de sa présence sur le bassin d'Arcachon ou le long de certaines pistes forestières dans les Landes.

Les paysans ont un rôle important à jouer en activant les leviers à leur disposition, qu'il s'agisse des opérations de nettoyage des parcelles et du matériel ou de la rotation des cultures, en favorisant celles moins propices au développement de la plante exotique. Mais la maîtrise de la contamination ne pourra pas reposer sur leurs seules épaules. « L'ambroisie n'est pas que dans les champs. Elle est partout », insiste Richard Raynaud, le technicien référent de la chambre d'agriculture de la Dordogne. « Tous les acteurs doivent s'y mettre. Et cela passe d'abord par une sensibilisation tous azimuts. Il faut que de plus en plus de gens soient capables de l'identifier. » Ce n'est pas gagné !

Mais comment faire pour s'en débarrasser ?

L'ambroisie. PHOTO STÉPHANE KLEIN

PRATIQUE La diffusion de l'information et des bonnes pratiques de lutte n'en est qu'à ses débuts

Sous la tutelle des Agences régionales de santé qui leur ont délégué cette mission, les fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) diffusent l'information à destination du grand public et forment les référents territoriaux désignés par les maires. Ces derniers sont chargés de repérer les nouvelles poussées et de divulguer les bonnes pratiques auprès des propriétaires, des locataires ou exploitants mais aussi des gestionnaires d'ouvrages et d'espaces publics. Les actions menées pour éradiquer l'ambroisie, ou tout du moins contenir sa progression, peuvent être préventives et, ou curatives.

À titre préventif

Dans les zones où elle a été détectée, il faut éviter de laisser des sols nus et, autant que faire se peut, les bâcher ou mieux veiller au maintien d'un couvert végétal. Pour les agriculteurs, la technique du faux semis est aussi préconisée. Après un tassage initial du champ, lorsque les graines commencent à germer, on passe la herse pour enfouir les plantules dans la terre et les anéantir. Il est aussi opportun de pratiquer de la sorte après les récoltes issues des semis d'hiver, l'ambroisie ayant horreur du vide.

La plante lève entre avril et juin. L'arrachage manuel, racines comprises, est conseillé s'il s'agit de petites surfaces : sur les bords des routes ou sur les terrassements effectués lors des chantiers. En revanche lorsqu'on est en présence d'étendues importantes, il est plus opportun d'opérer des tontes. La première avant la floraison, la seconde début septembre juste avant la grenaison. Initié à bon escient et au bon moment, ce fauchage évite la dissémination des grains de pollens et les allergies qui vont avec. Il évite aussi la dispersion des graines à l'origine de la prolifération actuelle. Elles peuvent se conserver de 10 à 40 ans dans le sol.

La chimie contestée

Le réseau Fredon prohibe l'utilisation des désherbants chimiques, même si certains d'entre eux sont homologués. « En détruisant le couvert végétal, ils favorisent la croissance de l'ambroisie. Et à force, elle peut devenir résistante aux traitements », assure Gaëlle Guyot, l'une des chargées de mission de la fédération Aquitaine. Mais sur le terrain, confronté à l'avancée inexorable de cet envahisseur, certains passent outre. « Il n'existe pas qu'un seul moyen de lutte », argumente ainsi Richard Raynaud, le technicien référent de la chambre d'agriculture de la Dordogne. « Pour le tournesol et le soja, c'est moins évident. Mais pour les maïs, la solution chimique marche très bien. »

Entre la mi-août et la fin octobre, lors de la pollinisation, il est plus que recommandé de rester à bonne distance de l'ambroisie. C'est à ce moment-là que les personnes allergiques sont les plus vulnérables. Au regard de l'agressivité de la plante, il n'est pas rare de voir certains propriétaires se munir de masques lorsqu'ils pénètrent dans des parcelles infestées. Il est alors impératif de nettoyer les chaussures, le matériel et les vêtements utilisés pour qu'ils ne servent pas de vecteur à la propagation. Mais même avant la période de la floraison, se munir de gants, pour arracher quelques pieds d'ambroisie découverts sur un chemin, relève du simple principe de précaution.

ÉTAT D'URGENCE DANS LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes est aujourd'hui la région française la plus touchée par l'ambroisie, en dépit d'une prise de conscience plus précoce qu'ailleurs. Selon les dernières statistiques, 13 % de sa population souffrirait d'allergies lors des pics de pollinisation, entre juillet et octobre. Dans la métropole lyonnaise, ce serait de 120 000 à 150 000 personnes qui seraient, chaque année, sujettes à des rhinites, des conjonctivites, des poussés d'eczéma et à des crises d'asthme. Soit un coût pour la sécurité sociale voisine de 15 millions d'euros par an.

APPEL AUX DRONES

C'est pourtant en Rhône-Alpes qu'est née, il y a quatre ans, l'idée d'une plateforme interactive de signalement de l'ambroisie. Ouverte en 2016 à l'échelon national, elle est désormais gérée par les autorités sanitaires, en collaboration avec différents partenaires. Dans le Dauphiné et dans la vallée du Rhône, cette sensibilisation du grand public, associée à l'installation de nombreux capteurs, n'est pas parvenue à enrayer la progression d'un phénomène qui s'est depuis longtemps émancipé des zones rurales. La métropole lyonnaise est aujourd'hui sérieusement impactée. Au printemps dernier, la collectivité a accentué sa politique de communication à destination de publics ciblés. Une façon d'accélérer la remontée d'informations.

Sur le terrain, près d'une centaine de référents ambroisie nommés dans chacune des 59 communes de l'agglomération, sont à même d'encadrer les interventions des agents territoriaux pour procéder sans délai aux traitements ou aux arrachages. Au-delà des observations de terrain, insuffisantes pour stopper l'invasion, la métropole mise sur l'usage des images satellite pour repérer le vert bien particulier de l'ambroisie avant d'envoyer des drones sur zone pour délimiter précisément la position des plantes à neutraliser.

CHARENTE

Un accueil personnalisé aux impôts

La Direction départementale des Finances publiques de la Charente met en place un accueil personnalisé sur rendez-vous dans les Services impôts entreprises (SIE). Dès le 1er septembre pour les SIE d'Angoulême et Cognac et à compter du 1er octobre à Barbezieux et Ruffec. Prise de rendez-vous sur impots.gouv.fr, par téléphone ou au guichet. PH XAVIER LÉOTY

Dans les coulisses de la rentrée à Saint-Joseph

ÉDUCATION École, collège, lycée… Cet ensemble scolaire catholique a fort à faire à quelques heures du jour J. Le chef d'établissement doit prévoir l'arrivée de près de 1 100 élèves

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Aujourd'hui, la cloche va sonner. Non pas pour les élèves, mais pour leurs enseignants. Dans l'ensemble catholique Saint-Joseph, les profs de l'école (La Providence-Sainte-Colette), du collège (Saint-Joseph) et du lycée (Beaulieu) seront réunis pour une grande prérentrée. « Nous faisons cela de manière commune pour montrer que nous sommes un seul et même groupe, dans lequel il faut collaborer », justifie Fabien Lorre.

L'homme est, depuis un an, le chef d'établissement de cet ensemble comptant 1 100 élèves, environ. Autant dire qu'une rentrée ne s'improvise pas. « Je suis revenu de vacances le 16 août, mais le gros du travail se fait très tôt en amont. En réalité, dès le mois de février, nous connaissons les moyens horaires dont nous disposerons l'année suivante. » Ensuite, charge à l'équipe de direction d'adapter le nombre d'enseignants. « Les équipes ont été constituées jusqu'à fin juin. Notre chance, c'est que nous avons déjà tous nos enseignants. C'est assez confortable. Même si l'allemand et les mathématiques sont deux matières sinistrées. On peine véritablement à trouver des enseignants. »

> « On passe quelques coups de peinture et on change une partie du mobilier »

Malgré tout, un casse-tête de taille est résolu : la composition des emplois du temps. « Les enseignants ne vont pas les découvrir vendredi [aujourd'hui, NDLR]. On leur a déjà communiqué leurs plannings. Depuis quelques jours, on vérifie juste le confort des enseignants et des élèves, pour que tout soit cohérent. » Dernière inconnue : le nombre d'élèves bénéficiant d'un auxiliaire de vie scolaire va conditionner leur emploi. Les derniers recrutements sont en cours.

Fabien Lorre inspecte les locaux pour s'assurer que tout est en ordre. PHOTO J. G.

Un « petit village »

Ces derniers jours, les différentes entités du groupe scolaire reprennent vie peu à peu. « Les classes ont déjà été nettoyées au début des vacances. Là, nous faisons un petit état des lieux sur d'éventuelles intempéries. On passe quelques coups de peinture et on change une partie du mobilier. C'est important, pour tout le monde, de voir que les choses changent. Il faut dire que le collège est un petit village. »

En effet, Saint-Joseph accueillera, pour cette année 2018/2019, 440 collégiens (contre 420 l'an dernier). À l'école Sainte-Colette, même hausse de 370 à 390. Enfin, au lycée Beaulieu, les effectifs resteront stables, à peu de chose près (270 élèves).

Une nouvelle tête à l'école

Christine Giacomotto est partie. Un an tout juste après son arrivée, la directrice de l'école La Providence-Sainte-Colette a regagné son Sud natal (pour des raisons personnelles, sans lien avec Cognac). Jean-François Genauzeau prend sa place. L'homme de 39 ans vient de Marans, en Charente-Maritime, où il dirigeait l'école depuis 2012.

« J'ai saisi l'opportunité de prendre la direction d'un établissement plus important, confie-t-il. De plus, je connaissais déjà Fabien Lorre. »

Jean-François Genauzeau assure la direction de Sainte-Colette. PHOTO J. G.

Jean-François Genauzeau compte s'inscrire dans la durée. « Je ne viens pas pour une année, insiste-t-il. Être présent sur le long terme permet de mieux connaître les dossiers et les familles. » Principale nouveauté pour cette rentrée 2018, l'ajout de tableaux numériques. « Cinq salles sont équipées », se félicite le chef d'établissement. Ces rétroprojecteurs interactifs ont été financés par l'Association des parents d'élèves.

LE PIÉTON

S'apprête à voir surgir les installations les plus étonnantes dans le jardin public et le centre-ville. Coup de Chauffe va poser ses jalons, avec par exemple la cabane de la compagnie La Gare Mondiale qui se posera rue Neuve-d'Argenson. Le public y verra évoluer au cours du week-end un couple formé par une femme en tenue de mariée et un homme grimé en singe (lire en page Sortir). Un résumé du grain de folie semé par le festival d'arts de rue.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Festi'classique. À 20 h 30, « Le messie », d'Haendel, avec l'Evad (ensemble vocal de l'abbaye aux Dames) et l'ensemble instrumental Pugnani, à la Maison Meukow, 26 rue Pascal Combeau. Tarif : 25 €. Tél. 05 46 94 74 61.

« 1918-2018 cent ans après ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, expositions et conférence musicale, à la bibliothèque. Entrée libre. Tél. 05 45 36 19 50.

« Celebrate ». De 11 h à 18 h, dessins de Christophe Duron, au musée d'art et d'histoire. Tél. 05 45 32 07 25.

Exposition temporaire. De 11 h à 18 h, « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au musée d'art et d'histoire. Tarif : 5 € avec accès aux collections permanentes. Tél. 05 45 32 07 25.

« Les regards d'Albane sur le pays de Cognac ». De 10 h à 18 h 30, exposition photographique par Albane de Roffignac et Bérangère Dosière, à l'Espace Découverte, place de la Salle Verte. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

L'oseraie de l'île. De 10 h à 18 h, venez découvrir une installation inédite d'œuvres contemporaines en vannerie, au sein du Pavillon SelgasCano de la Fondation Martell. Gratuit.

UTILE

« On s'est battu pour le golf »

SAINT-BRICE

Longtemps muet, le comité directeur défend sa position de fermeté envers le restaurant

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Lysiane Martineau et Jean-Claude Provost, vice-présidents, et Nicholas Leapman, membre du comité directeur, clament leur volonté de faire sortir le golf de l'impasse actuelle. PHOTO PH.M.

Eux aussi veulent « que cesse le bazar » au golf, pour reprendre les termes du maire Michel Gourinchas, relayés dans notre édition de samedi dernier. Les membres du comité directeur du golf du Cognac sortent de leur silence pour défendre leur bilan et légitimer leur bataille juridique avec les gérants du restaurant « Le 19 ». Le président Serge Martageix étant en congés, ce sont ses vice-présidents, Lysiane Martineau et Jean-Claude Provost, épaulés par l'Anglais Nicholas Leapman, membre de l'équipe, qui prennent la parole.

« Au début de notre mandat, il y avait un déficit de 80 000 euros. Cette année, l'exercice sera positif. On a amélioré la situation financière, principalement grâce à la renégociation du prêt pour le système d'irrigation », pointe Jean-Claude Provost. « On a privilégié la qualité du terrain », insiste Lysiane Martineau, qui mentionne des investissements menés en lien avec le « greenkeeper ». Le comité a aussi recruté un directeur-adjoint pour structurer la gestion. « Nous avons besoin de la redevance du restaurant pour que ça marche », avance le comité directeur. Les relations n'ont cessé de se tendre depuis un accroc, en 2016.

« Situation de squatteur »

Les gérants du « 19 » auraient indûment encaissé un chèque de 3 000 euros versé par une maison de négoce au club. « Ils ont remboursé au bout de cinq mois, mais cela a généré une perte de confiance », lancent les dirigeants. Ils réfutent l'idée d'un « différend personnel », accusant les restaurateurs du « 19 » de ne pas avoir respecté différents engagements. « Un exemple, ils accueillaient un mariage au milieu d'une compétition importante. »

Selon eux, le « 19 » est débiteur de 40 326 euros au 30 juin 2018, date où prend fin le contrat de sous-traitance. Les gérants contestent cette échéance, estimant que le contrat a été reconduit tacitement. L'affaire doit être plaidée le 11 octobre au tribunal d'Angoulême. « Pour nous, ils sont dans une situation de squatteurs, ils n'ont aucun contrat », glisse Nicholas Leapman. C'est pour exposer leurs arguments posément qu'ils ont préféré rencontrer le maire séparément des gérants quand Michel Gourinchas a voulu mener une médiation.

Audience en référé mercredi

En attendant, le « 19 » est resté dans les murs. Les dirigeants du golf « ne l'avaient pas imaginé ». C'est pourquoi ils avaient engagé en début d'année le recrutement des successeurs. Le couple, installé depuis début juillet à Saint-Brice, se retrouve sans revenus. « C'est notre grosse inquiétude. Nous ne comprenons pas les gens qui soutiennent le restaurateur actuel », gronde Jean-Claude Provost. Les dirigeants sortants ne comprennent pas la position affichée par la liste concurrente, menée par Marie-France Wittmann.

Une autre audience en référé doit statuer sur cette situation intenable humainement, mercredi prochain. Le comité directeur dit vouloir résoudre ce litige avant de lancer l'assemblée générale élective. Les sortants présenteront une liste, par réaction aux attaques dont ils s'estiment victimes. « On s'est toujours battu pour le golf », clament-ils.

BILAN

« Le golf du Cognac est un atout pour l'attractivité de la région cognaçaise, se situant parmi les meilleurs golfs de France et de Nouvelle-Aquitaine. » Le comité directeur estime avoir fait le nécessaire pour améliorer la qualité du terrain. L'effectif est stable, autour de 600 membres, avec notamment 85 enfants inscrits dans « la plus grande école de golf de la région ». Les dirigeants disent vouloir développer le volet pédagogique et les offres touristiques, par exemple avec l'hôtel Chais Monnet. « Le golf se porte bien. La prochaine équipe disposera de finances saines. »

CHÂTEAUBERNARD

Formation pour associations

C'est un menu communication (relation presse, réseaux sociaux et réalisation d'un flyer) qu'a concocté à ses associations l'adjointe Christel Gombaud, demain matin dans la petite salle du Castel. 30 associations, sur la cinquantaine que compte la commune, ont confirmé leur venue. Au cours de ces 3e rencontres interassociatives biennales interviendront Julie Koch, journaliste à la « Charente Libre », Erica Walter journaliste à « RCF Charente » et Sonia Brault de l'Atelier graphique du Cognaçais.

Christel Gombaud, adjointe au maire chargée des associations et du sport, à l'origine de ces rencontres interassociatives. PH.S. B.

« Sud Ouest » Après avoir exploré la notion d'association, le mécénat et le bénévolat dans les précédentes éditions, pourquoi avoir choisi la communication ?

Christel Gombaud Dans le monde associatif je m'aperçois souvent que les personnes se donnent corps et âme. La communication est un point auquel elles pensent souvent au dernier moment. Leurs flyers sont parfois un peu vieillots. L'idée est donc de faire venir des intervenants extérieurs neutres qui connaissent la zone.

Y a-t-il des petits nouveaux dans le paysage associatif en cette rentrée automnale ?

Une antenne pour la maladie de Parkinson et d'autres petits nouveaux dont au moins deux non-sportifs.

La salle Sainte-Thérèse (ex-chapelle Sainte-Thérèse devenue propriété de la commune) est toujours vouée à devenir un pôle associatif ?

Actuellement les Castelbaladins, Millevoltes et la Fille de Jade (tai chi) utilisent les lieux et on a aussi quelques demandes ponctuelles. Tout l'extérieur a été fait. Une chaudière a été installée. Les travaux avancent par phasage. Le projet est d'en faire un lieu de vie associatif.

L'office municipal des sports (OMS) a été dissolu le 31 décembre dernier. Une structure impliquant toutes les forces vives associatives devait la remplacer. Où en est-on ?

Le président de l'OMS, Stéphane Martin, était tout seul. On a donc souhaité un regroupement de toutes les structures. On a écrit aux associations, on les a réunies mais elles n'ont pas suivi. Pour moi c'est une erreur. La porte n'est pas fermée. L'idée d'avoir un intermédiaire pas seulement pour le monde sportif est essentielle.

Qu'en est-il des associations communautaires ?

Les gros clubs devenus communautaires le foot, le tennis de table, le tennis et l'Aspac (Association sportive des handicapés et amputés compétition) vont redevenir communaux. Un groupe de réflexion au niveau communautaire a défini des critères. Les quatre clubs communautaires se retrouvaient en bas de la liste (notoriété, nombre de licenciés, etc.). On est content de les récupérer et pour eux c'est plus simple. On attend juste la réponse du tennis de table, les trois autres clubs ont répondu oui.

Adjointe aux associations sous Daniel Boyer, aux sports et aux associations sous Pierre-Yves Briand, élue communautaire, vous aviez exprimé votre lassitude d'élue ? C'est toujours d'actualité ?

C'est trop tôt... Si je ne peux rien apporter de plus, si c'est faire pour faire, ça ne m'intéresse pas.

Recueilli par Sandra Balian